



**CER**  
C'EST RÉUSSIR

**550**  
ÉCOLES DE  
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

## ETG + Permis C

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements  
39 Formations  
1 700 voitures  
200 000 élèves formés  
2 000 professionnels  
60 poids lourds  
450 véhicules 2 roues

Tél : 04 66 88 69 87

manon.lopez@cer-  
lopezformation.com

### DUREE DE LA FORMATION

- 105 heures
- Quels sont les horaires de la formation :  
8h30-12h00  
13h30-17h00

### LIEU DE LA FORMATION

127 avenue Ampère  
30600 VAUVERT

DATE(S) : nous consulter

TARIF : nous consulter

**Réf : TSP1-1-003**

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, professionnelles et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie C
- Être capable de conduire un véhicule isolé de transport de marchandises de plus de 3 T 500 de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.). Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque ne dépassant pas 750 kg P.T.A.C.
- Le candidat devra savoir gérer son stress et utiliser un véhicule isolé de transport de marchandises en autonomie.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### COMPÉTENCE 1 : MAITRISER LE MANIEMENT DU VÉHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL

- La mécanique et le fonctionnement du véhicule
- Les organes de commande
- Les vérifications lors de la mise en route
- La conduite du véhicule
- L'observation et la prise d'information lors de la conduite du véhicule

#### COMPÉTENCE 2 : EFFECTUER LES VÉRIFICATIONS COURANTES DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE ET EFFECTUER LES EXERCICES DE MANIABILITÉ

- Les réglementations spécifiques au transport de marchandises
- Les vérifications de l'état du véhicule
- Les manœuvres avec le véhicule

#### COMPÉTENCE 3 : APPRÉHENDER LA ROUTE EN FONCTION DU GABARIT DU VÉHICULE DANS DES CONDITIONS NORMALES DE CIRCULATION

- La signalisation spécifique au transport de marchandises
- Les règles de placement et de circulation
- La compréhension des risques liés à la gestion du gabarit
- Le franchissement d'intersections

#### COMPÉTENCE 4 : CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
- L'adaptation de la vitesse
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées



**CER**  
C'EST RÉUSSIR

**550**  
ÉCOLES DE  
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

# Permis C

## PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

### COMPÉTENCE 5 : PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ÉCONOMIQUE

- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite
- Les risques spécifiques liés à la conduite d'un véhicule poids lourd de transport de marchandises
- Le comportement en cas de panne ou d'accident
- Les aides à la conduite
- Les impacts écologiques liés à la conduite

### PREREQUIS

- Avoir 21 ans
- Être titulaire du permis B en cours de validité
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire,
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Nota : Il faut passer l'Epreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

### MODALITES D'ACCES

Sur votre demande, nous nous chargeons de votre inscription au permis.

Le dossier doit comprendre les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile
- 1 photo d'identité ou 1 photo-signature numérique
- Avis médical (formulaire Cerfa n°14880\*02)
- Copie de votre permis de conduire de la catégorie B (+ si nécessaire, copie du diplôme, certificat ou titre professionnel constatant l'achèvement d'une formation de conducteur)
- Si vous êtes français et âgé de moins de 25 ans, copie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou attestation provisoire en instance de convocation à la JDC ou attestation individuelle d'exemption
- Si vous êtes étranger, justificatif de régularité du séjour ou, si vous êtes dispensé d'un titre de séjour, preuve de votre présence en France depuis au moins 6 mois (feuille de paie, quittance de loyer, etc.)

### DELAIS D'ACCES

Cette formation se fait en entrée et sortie permanente sous réserve d'unités d'examen disponibles. 1 semaine à 3 mois selon le financement. Pour plus d'information, merci de nous consulter

### ACCESSIBILITE

- Après avis du médecin agréé par la préfecture, cette formation est accessible aux personnes en situation de Handicap

### RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie C



**CER**  
C'EST RÉUSSIR

**550**  
ÉCOLES DE  
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

# Permis C

## ENCADREMENT

- Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.)
- Les enseignants disposent de la mention groupe lourd

## MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

## EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : obtenir le permis C
- Modalités d'évaluation : Un candidat en réussite à l'examen, aura validé ses savoir être (gestion du stress, autonomie, ponctualité et assiduité). Un candidat en échec à l'examen sera évalué sur ses savoir être pour obtenir son attestation.
- Conditions de présentation à l'examen : Ponctualité et assiduité seront deux conditions complémentaires à respecter.

## SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.